



LA PECHE MARITIME ARTISANALE CONGOLAISE ET SON ROLE DANS L'INSERTION DES JEUNES : CAS DE LA PLAGE BASE AGIP DE POINTE-NOIRE

C. NGOKAKA, V. MAMONEKENE, G. S. KINOANI MATSIONA
*Université Marien Ngouabi, Institut de Développement Rural,
Laboratoire d'Amélioration des Productions Animales et de Biodiversité,
B.P. 69, Brazzaville, Congo*

RESUME

Ce travail, réalisé à la plage Base Agip, l'un des plus grands débarcadères de Pointe-Noire, a été entrepris afin de faire un diagnostic des groupes socioprofessionnels qui contribuent au développement de la pêche maritime artisanale.

Il ressort de cette étude que les jeunes sont globalement bien représentés dans les groupes socioprofessionnels identifiés ; soit plus de 1/3 chez les pêcheurs, environ 1/4 chez les transformateurs, plus de la moitié chez les mécaniciens, 1/3 chez les mareyeurs et enfin plus de 3/4 chez les manœuvres. Toutefois, il faut souligner que les jeunes sont absents dans la classe des patrons pêcheurs et sont très dynamiques dans les différents groupes socioprofessionnels où ils sont représentés.

En ce qui concerne les apports de l'activité sur le plan technique et professionnel, hormis les jeunes qui appartiennent au groupe des manœuvres, tous acquièrent l'expérience et des nouvelles connaissances au fur et à mesure qu'ils pratiquent le métier. Cependant, ces atouts sont atténués par des vices comme l'alcoolisme et la polygamie. Enfin, sur le plan financier, à l'exception des jeunes des groupes socioprofessionnels des pêcheurs, des mécaniciens et des mareyeurs, on constate que tous les autres sont mal rémunérés.

Mots clés : Pêche maritime artisanale ; Jeunes ; Insertion ; Pointe-Noire ; Congo.

ABSTRACT

This work which is completed with the beach Base Agip, one of the largest unloading docks of Point-Black, is undertaken in order to make a diagnosis of the socio-professional groups which contribute to the development of craft maritime fishing.

It comes out from this study that the young people are overall well represented in the identified socio-professional groups; that is to say more one 1/3 at the fishermen, approximately 1/4 at the transformer ones, more half in the mechanics, 1/3 in the wholesale fish merchants and finally more than 3/4 at the unskilled workers. However, it should be stressed that the young people are absent in the class of the skippers and they are very dynamic in the various socio-professional groups where they are represented.

With regard to the contributions of the activity on the technical and professional level, except the young people who belong to the group of the unskilled workers, all acquire the experience and of new knowledge as they practise the trade. However, these assets are attenuated by defects like alcoholism and exaggerated polygamy.

Finally on the financial level, except for the young people of the socio-professional groups of the fishermen, the mechanics, and the wholesale fish merchants, one notes that all the others are badly remunerated.

Key words: Maritime craft fishing; Young; Insertion; Pointe-Noire; Congo.

INTRODUCTION

Au Congo, le poisson occupe une place de choix dans l'apport des protéines et une importance relative dans l'économie nationale. En effet, le poisson est la première source de protéines en raison de la faible productivité de l'élevage et du coût prohibitif des produits d'élevage. En moyenne, un congolais consomme 29,2 kg de poisson par an (Satia, 1995).

Le poisson pêché, surtout au niveau artisanal, est entièrement consommé sur le territoire national. En ce qui concerne les exportations, elles demeurent insignifiantes. On signale tout de même l'exportation de certains produits de pêche vers les pays de l'Union Européenne (U.E.) ; il s'agit de la crevette avec 1000 tonnes de produits exportés en 1999 et 2000. Ces exportations ont rapporté au Congo, respectivement, 14,5 milliards de francs CF A et 8,5 milliards de francs CFA (FAO, 2003).

Malgré les nombreuses potentialités dont regorge le Congo dans le domaine des ressources halieutiques, la pêche maritime, surtout artisanale, n'arrive pas à couvrir les besoins de la population. Un quart de la quantité totale du poisson consommée est importé sous forme de conserve, de poissons salés et congelés (Satia, 1995). Les conséquences qui en découlent sont multiples, notamment :

- le déséquilibre alimentaire ;
- l'accroissement des importations des produits alimentaires pour satisfaire les besoins des populations ;
- le renforcement de la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger ;
- la sortie des devises qui auraient pu servir au financement d'autres activités économiques ;
- le déséquilibre de la balance de paiement.

Par ailleurs, la pauvreté et le chômage, devenus endémiques dans la ville de Pointe-Noire en général et au sein de la communauté des pêcheurs en particulier, demeurent très préoccupants surtout après les guerres récurrentes que le Congo a connues. Certes, la communauté internationale a pris un certain nombre d'initiatives en vue de renforcer le système organisationnel du secteur et l'appui aux groupes socioprofessionnels et aux individus isolés. Ces initiatives visent en priorité l'insertion professionnelle des communautés de base. Mais, quel est leur impact réel aujourd'hui ?

C'est donc dans la recherche de l'impact du développement de la pêche maritime artisanale et son rôle dans l'insertion des jeunes que nous avons entrepris la présente étude qui a pour objectifs spécifiques :

- analyser les différents groupes socioprofessionnels exerçant à la Base Agip ;
- identifier la place et le rôle des jeunes oeuvrant dans le secteur ;
- analyser ce que l'activité apporte aux jeunes sur les plans technique, professionnel, financier et moral ;
- analyser le comportement des jeunes par rapport à cette activité.

MATERIEL ET METHODES

1. Localisation de l'étude

La présente étude s'est déroulée à la plage Base Agip située dans la ville de Pointe-Noire, plus précisément dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou. Cette plage, longue d'environ 2 km est limitée à l'ouest par l'Océan Atlantique, à l'Est par l'IRD, la base ENI Congo ex Base Agip et le camp militaire de la Marine Nationale. Au Nord, elle est limitée par la rivière Songolo et au Sud par la base de Total Fina Elf.

La plage Base Agip est constituée de deux parties bien distinctes :

- le quartier des pêcheurs occupant la majeure partie de la plage où s'agglutinent 3000 individus de groupes socioprofessionnels confondus ;
- la bande de sable séparant le quartier des pêcheurs et la mer le long de laquelle viennent amarrer les pirogues. C'est au niveau de cet espace que se déroulent toutes les opérations liées à l'activité de pêche : vente, dépeçage, lavage, salage pour certains, séchage et ramendage des filets pour d'autres.

2. Méthode de collecte de données

Pour réaliser notre étude, nous avons utilisé :

- des fiches d'enquêtes destinées aux : pêcheurs, patrons pêcheurs, transformatrices, mécaniciens, mareyeurs et manœuvres ;
- des fiches d'observations ;
- des guides d'entretiens.

3. Les participants

Nous avons identifié six groupes socioprofessionnels qui sont : les pêcheurs, les patrons pêcheurs, les transformatrices, les réparateurs de moteurs hors bord, les mareyeurs et les manœuvres. Pour mesure de clarté, nous avons subdivisé la classe des manœuvres en sous-groupes : les laveurs, les coupeurs, les plongeurs et les godailliers.

En fonction de l'information recherchée, nous avons procédé par trois (3) méthodes de collecte de données. Il s'agit notamment de l'observation directe participante en utilisant des fiches d'observation ; les enquêtes par sondage au moyen des fiches d'enquête et enfin les entretiens semi directs par l'entremise des fiches d'entretien.

L'observation directe participante

L'observation directe participante consiste à étudier une communauté en participant à la vie collective de celle-ci. Le chercheur en étudie le mode de vie de l'intérieur tout en s'efforçant de moins perturber les individus de la communauté. Une application réussie de cette méthode est fournie par les expériences du sociologue américain Laurence qui s'est intégré à deux villages français afin de les étudier du point de vue sociologique. Dans notre cas, nous avons utilisé un guide d'observation pour noter les faits, gestes et comportements susceptibles d'être des éléments nécessaires à notre analyse.

Ainsi, tous les jours, le travail commençait à huit (8) heures par une arrivée au bureau de la Direction Départementale de Pêche à Base Agip. Ensuite, accompagné d'un agent de la direction, nous réalisions un tour de la plage afin d'avoir une situation globale des accostages des pirogues et des attroupements des pêcheurs. C'est après ce tour, qu'on cible le groupe à observer ce jour.

Grâce à des connaissances antérieures, nous approchons le groupe à observer et commençons l'observation tout en participant à l'activité.

L'enquête par sondage

L'enquête par sondage consistant à sonder les opinions et les attitudes, repose sur un principe simple: la connaissance de l'opinion, de l'attitude ou du moral d'une population quelconque et

résulte de l'interrogation d'un nombre limité de personnes appartenant à cette dernière.

L'enquête par sondage consiste donc à décrire le tout appelé univers de l'enquête à partir de la connaissance d'une infime partie.

Par ailleurs, en raison du caractère fermé du milieu de la pêche, nous avons réalisé un tirage aléatoire d'un échantillon que nous avons interrogé. Au total, nous avons questionné 50 individus pris au hasard au sein de la population.

Les individus enquêtés ont été choisis de trois (3) différentes manières :

- l'enquêteur se balade le long de la plage et interroge les individus qui veulent répondre à ses questions ;
- l'enquêteur prend rendez-vous avec un enquêté qui l'introduit dans le cercle de ses amis. Il questionne ceux-ci ;
- l'enquêteur se rend avec un enquêté chez les connaissances de l'enquêté. Il pose des questions à ceux qui se trouveront chez eux au moment du passage et à ceux qui veulent répondre.

Les entretiens semi directs

En dehors de l'observation directe participante et du sondage, nous avons réalisé des entretiens structurés avec respectivement les acteurs de la pêche fréquentant la plage Base Agip, les responsables des associations de la place et les chercheurs du domaine.

Pour cela, nous avons utilisé des guides d'entretiens semi directifs. Les entretiens se sont réalisés soit entre deux débarquements ou pendant qu'ils exercent leur activité, soit le samedi pendant que les pêcheurs attendent le salaire. L'enquêteur laisse les individus débattre de tout ce qui concerne la pêche mais en prenant soin de recentrer le débat chaque fois que les interlocuteurs se détachent de l'essentiel.

Par ailleurs, les entretiens avec les chercheurs et les responsables du domaine se sont effectués sur rendez-vous dans les différentes structures où ils évoluent. L'interlocuteur fait un discours sur le sujet en s'appuyant sur le questionnaire. Au total, nous avons questionné 45 personnes représentant les différentes catégories ci-dessus.

Pour faciliter l'analyse des données, nous avons divisé les échantillons en huit classes d'âges d'amplitude égale à cinq, à savoir [15-20[, [20-25[, [25-30[, [30-35[, [35-40[, [40-45[, [45-50[, [50-55[. Lors du traitement des données, un accent a été mis sur les classes des jeunes de moins de trente ans (30ans).

RESULTATS

Cette étude a été entièrement consacrée à six groupes socioprofessionnels : les pêcheurs, les patrons pêcheurs, les transformatrices, les réparateurs de moteurs hors bord, les mareyeurs et les manœuvres. Nous avons d'abord analysé la structure par âge de ces différents groupes et ensuite examiné les apports que l'activité de pêche apporte sur le plan technique, professionnel, financier et moral à tous ces professionnels.

1. Structure par âge des professionnels

L'âge moyen de l'échantillon est de 25 ans. Les classes d'âges et les effectifs des individus selon les groupes socioprofessionnels sont présentés dans le tableau I.

L'examen du tableau I montre que les pêcheurs occupent la moitié des classes d'âges soit quatre classes d'âges sur les huit. En ce qui concerne leur répartition dans les différentes classes, on note que la $\frac{1}{2}$ ont l'âge compris entre 30 et 35 ans alors que seulement $\frac{1}{4}$ ont moins de trente ans.

En ce qui concerne les patrons pêcheurs, ils occupent trois classes d'âge, celle de 30 à 35 ans, 35 à 40 et de 50 à 55 ans. Ce groupe socioprofessionnel est donc formé essentiellement des individus de plus de 30 ans. Aucun patron pêcheur n'a moins de 30 ans.

A l'instar des pêcheurs, les transformatrices occupent quatre classes d'âges sur les huit répertoriées. L'examen du tableau I montre que presque la moitié des transformatrices a l'âge compris entre 35 et 40 ans ; aucune d'entre elles n'a moins de 25 ans et plus de 45 ans.

S'agissant des réparateurs des moteurs hors bord, ils sont répartis sur cinq classes d'âges et sont concentrés dans la classe d'âges de 20-25 ans représentant la moitié des effectifs.

Par ailleurs, on constate qu'il n'y a pas de réparateurs des moteurs hors bord dans les classes

de 15 à 20 ans, de 40 à 45 ans, et puis de 50 à 55 ans.

Les mareyeurs sont des acheteurs en gros des requins (exclusivement) et parfois des poissons de fond. Ils n'achètent jamais les petits pélagiques.

Les mareyeurs occupent six classes d'âge sur les huit et ils sont concentrés dans les classes d'âge de 25 à 30 ans et de 35 à 40 ans. Par contre nous n'avons pas identifié des individus de moins de 25 ans.

Enfin, les manœuvres occupent la moitié des classes d'âge soit quatre sur huit. Ils sont concentrés dans les classes d'âge de moins de 35 ans. Dans ce groupe, il n'y a pas d'individus de plus de 35 ans.

2. Les apports de l'activité de pêche sur le plan technique, professionnel, financier et moral

La pêche maritime artisanale pratiquée par les nationaux est une activité très ancienne. Mais malgré cette ancienneté, elle a gardé au cours de plusieurs décennies les caractères d'une simple cueillette des produits de la nature.

Cependant, depuis un temps relativement court, on constate, à l'exception des manœuvres, que les différents groupes socioprofessionnels identifiés, font des progrès sur le plan technique et socio-économique.

Sur le plan Technique.

Les jeunes pêcheurs congolais approfondissent les activités relatives à la pêche à mesure que leur ancienneté évolue dans l'activité. Ils apprennent à mieux démailler, à jeter le flotteur et les plombs, à reconnaître une bande de poissons en déplacement, la profondeur de celle-ci et la direction qu'elle prend. Ils apprennent aussi à être au « matakou » et à gérer le moteur.

<<Matakou>> : Longue pagaie faisant office de gouvernail dans les pirogues des Ouest africains.

Tableau I : Effectifs de l'échantillon selon les groupes socioprofessionnels et les classes d'âges

Groupes socioprofessionnels	Classes d'âges								Effectifs
	15-20	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-55	
Pêcheurs	1	0	2	4	0	1	0	0	8
Patrons pêcheurs	0	0	0	2	3	0	0	1	6
Transformatrices	0	0	2	2	4	2	0	0	10
Réparateurs de moteurs hors bord	0	3	1	1	1	0	1	0	7
Mareyeurs	0	0	3	1	3	1	1	1	10
Manœuvres	4	2	2	1	0	0	0	0	9
Total effectifs	5	5	10	11	11	4	2	2	50

Les mareyeurs acquièrent quant à eux la faculté d'estimer à quelques francs près la valeur d'un poisson et le bénéfice qu'ils peuvent en tirer. En gros ils apprennent les subtilités de la vente.

Les transformatrices par contre ont acquis avec le temps les techniques de salage des poissons à chair fragile.

Elles maîtrisent aussi la conservation du poisson fumé par le feu doux pendant au moins trois mois.

Les jeunes congolais apprennent le métier au niveau du groupe socioprofessionnel des manœuvres. C'est le tronc commun de toutes les professions de la plage Base Agip.

Les jeunes godailliers apprennent à apprêter correctement une pirogue pour la marée. Ils apprennent à démailler au bord, et se forment également pour la vente du poisson.

De nos jours les réparateurs des moteurs hors bord ont innové les interventions en mer c'est-à-dire la réparation en pleine mer des moteurs de certaines pirogues tombées en panne lors de la marée.

Sur le plan professionnel

En dehors des jeunes appartenant au groupe socioprofessionnel des manœuvres qui n'ont pas de spécialisation précise, les autres jeunes se sont spécialisés dans des domaines bien précis.

Les patrons pêcheurs congolais se sont spécialisés dans la pêche des espèces nobles (pêche des poissons de fond). Par contre les patrons pêcheurs béninois ou togolais se sont spécialisés dans la pêche à la Sardinelle et aux Requins.

Les transformatrices congolaises sont mixtes: elles font le fumage, le salage et le séchage. Mais le salage est la forme dominante de leur technique de transformation. Les femmes béninoises quant à elles, font essentiellement le fumage.

Les mareyeurs pour leur part se concentrent totalement sur la vente du requin et de ses ailerons. Cependant lorsque le requin devient rare, ils achètent aussi les poissons de fond.

Les manœuvres enfin, ne se spécialisent pas. Ils apprennent différentes sortes de métiers. On peut les qualifier de généralistes qui choisiront une spécialité plus tard.

Sur le plan financier

A la Base Agip, la rémunération est fonction de la profession, de l'intensité ou de l'importance de l'activité. Au cours de notre étude, nous avons interrogé les professionnels de chaque groupe au sujet de leur revenu mensuel. Les gains bruts mensuels des différents groupes socioprofessionnels sont consignés dans le tableau II.

Tableau II : Revenus bruts mensuels des jeunes par groupe socioprofessionnel

N	Groupes socioprofessionnels	Revenu mensuel (FCFA)
1	Laveurs	25.000
2	Coupeurs	35.000
3	Plongeurs	50.000
4	Godailliers	80.000
5	Transformatrices	100.000
6	Réparateurs des moteurs hors bord	114.280
7	Pêcheurs	321.420
8	Patrons pêcheurs	879.580
9	Mareyeurs	1.050.000

Source : Plage Base Agip

Sur le plan moral

Du point de vue moral, l'activité de la pêche développe chez les acteurs des vertus comme la patience, la persévérance, l'espérance, et surtout la combativité. Cette activité forge le caractère.

Cependant, l'activité développe aussi certains vices comme la violence, la malhonnêteté, l'ivrognerie et la polygamie exagérée surtout chez les pêcheurs. La quasi totalité des pêcheurs consomme l'alcool de manière abusive et possèdent plus de deux concubines. Il faut aussi noter la croyance aveugle à la sorcellerie, aux fétiches et aux sirènes.

DISCUSSION**1. Structure par âge des professionnels**

La place des jeunes congolais dans les activités de pêche maritime artisanale diffère selon les groupes socioprofessionnels, ceci en raison de la spécificité de chaque groupe et de son secteur d'intervention.

Les pêcheurs

Dans le groupe des pêcheurs, la concentration des individus est plus forte dans les classes d'âges de plus de 30 ans. Ceci témoigne d'une présence insuffisante des jeunes dans ce groupe socioprofessionnel. Cependant la proximité de la classe d'âge la plus concentrée avec ceux de moins de 30ans relativise ce résultat. Cette faible présence des moins de 30 ans dans ce groupe, serait due au fait que contrairement aux années 80 où il y avait un essor économique permettant aux individus de 30 - 45 ans d'avoir un emploi plus rémunéré ailleurs, de nos jours les individus de cet âge ne peuvent trouver facilement des emplois, alors ils s'installent définitivement dans le secteur pêche. Les jeunes de moins de 30 ans par contre espèrent encore, du fait de leur jeunesse, trouver des emplois dans le pétrole ou ailleurs. Ils vont donc tenter leur chance.

Ce résultat confirme les travaux de Chaboud (1982) qui stipulent que les pêcheurs

arrivent dans l'activité de pêche tard et leur âge moyen est de 45 ans.

D'autres causes sont à l'origine du désintéressement des jeunes de moins de 30 à l'activité de pêche.

En premier lieu, il sied de citer la nature des relations qui lient les jeunes pêcheurs congolais aux patrons Béninois ou Togolais. Ces relations sont souvent conflictuelles en raison de la non implication des jeunes pêcheurs dans les décisions qui concernent la vie de l'équipage et le partage du revenu.

D'autre part, entre les pêcheurs, on note de nombreuses vexations et de querelles dues à la recherche du leadership. Les anciens ne veulent pas que les nouvelles recrues, ayant encore leur force de travail et leur dynamisme, puissent évoluer au risque de les défier un jour. Ces défis concernent essentiellement les femmes et la boisson.

De plus, les pêcheurs pensent que les patrons les trompent sur les comptes hebdomadaires. En effet, après une semaine de marée, et en période de bonne pêche, les clients se font rares. Pour faire face à ce désagrément, les patrons livrent leur capture en bon et récupèrent l'argent en fin de semaine. Cette situation contribue à la création d'une zone d'ombre sur les comptes, d'autant plus que le cahier des comptes n'est pas accessible à l'ensemble de l'équipage à l'exception du patron et son secrétaire.

Par ailleurs, les pêcheurs Congolais se plaignent de certaines situations comme le manque d'assurance de sécurité sociale, les difficultés d'obtenir un prêt en cas de maladie, etc.

Toutes ces situations sont donc à l'origine du départ d'un grand nombre de pêcheurs moins âgés et de l'éclatement de la majorité des équipages des compagnies.

Enfin, la mobilité des jeunes pêcheurs peut s'expliquer par une logique propre au pêcheur à l'intérieur de laquelle on trouve une rationalité scientifique. En effet les pêcheurs se comportent comme des capitalistes ne

s'intéressant qu'à la maximisation de leur profit. On évoque souvent trois causes qui sont à l'origine de leur départ :

- lorsque l'unité de pêche a une bonne santé financière, le pêcheur y reste. Mais dès que celle-ci commence à chanceler, ou décroît, le pêcheur prend le soin de partir avant que ses intérêts ne soient menacés ;
- lorsque le pêcheur est en conflit avec les autres membres de l'équipage ou bien le patron, il choisit de partir ;
- lorsque le pêcheur a plus de charge que ce qu'il gagne, il réalise des marées fondées avec une autre unité de pêche pour élever son revenu. Cela peut entraîner la jalousie de la part du patron; dans ce cas le pêcheur préfère partir.

Ce résultat est conforme au constat de Nguingiri (1990) relatif à la logique paysanne dans la pêche et qui stipule que dans les comportements des pêcheurs, il subsiste une certaine rationalité qu'il convient d'analyser par rapport au contexte dans lequel ces individus évoluent.

Les patrons pêcheurs

De tous les jeunes acteurs congolais intervenant à la plage Base Agip, aucun n'affirme vouloir devenir patron pêcheur ou responsable d'une unité de pêche, ceci en raison du caractère aléatoire de la pêche, la peur des accidents, la perte du matériel, la mauvaise saison de pêche et surtout de la sorcellerie et de la magie. Ce constat sur la méfiance à l'investissement en pêche, a été également fait par Nguingiri (1990).

Ce groupe socioprofessionnel est formé essentiellement des individus de plus de 30 ans composé en majorité de Béninois et Togolais. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette situation. D'une part dans cette société des pêcheurs Béninois ou Togolais, le respect de l'ancien subsiste encore à cause de l'influence de leur culture qui est très stricte sur ce point et qui influence significativement la désignation de l'héritier. Aussi, même en cas de décès inattendu d'un patron pêcheur, le futur responsable ne peut être qu'un homme de plus de 30 ans. Le jeune héritier ne peut être à la rigueur que gérant. Ce même constat sur les

patrons pêcheurs âgés a été fait également par Chaboud et Gobert (1986).

D'autre part le coût élevé des engins de pêche ne permet pas à des jeunes de moins de 30 ans de monter ou de s'acquérir une unité de pêche.

D'autres problèmes sont liés étroitement à la fonction du patron pêcheur, parmi lesquels l'exposition permanente à la faillite dont les causes sont :

- la mauvaise saison de pêche ;
- le caractère aléatoire de la pêche ;
- le fort endettement des pêcheurs.

En effet à l'opposé de ce qu'affirme Kervinio (1997) sur le gain mensuel des patrons pêcheurs qui serait de 990.000 francs par mois, nous constatons que ce salaire est relativement faible si l'on considère la moyenne mensuelle des sorties (10 sorties seulement environ par mois), la rareté de la capture, l'hostilité de la mer à certaines périodes. Cette situation se caractérise par de faibles captures de poissons entraînant une baisse de revenu mensuel.

L'endettement des patrons pêcheurs est également à l'origine de la baisse de leurs salaires mensuels. En effet, les patrons pêcheurs, s'endettent lourdement auprès des commerçants acheteurs d'ailerons et de leur femme, perdant ainsi la capacité de vendre librement leur produit qui est saisi par les bailleurs dès l'accostage. Les patrons pêcheurs deviennent alors des figurants et ne travaillent plus que pour payer les dettes, tenter d'amortir le matériel de pêche et subvenir à leurs besoins élémentaires.

Les conflits avec les armements de pêche industrielle sont autant d'autres causes qui freinent l'ardeur des jeunes patrons pêcheurs. Les bateaux des armateurs, lors des passages, déchirent les filets des pêcheurs artisans. Les règlements de ces conflits sont toujours à l'avantage de l'armateur à cause du vide juridique qui persiste.

Enfin, comme l'affirme Nguingiri (1990), les pratiques fétichistes sont beaucoup répandues dans le milieu de pêche; plus

répandues chez les Béninois et les Togolais que chez les Congolais. Les patrons pêcheurs pensent protéger leur investissement, assurer leur sécurité et une bonne pêche par certaines pratiques comme la manipulation du vaudou ou l'invocation des sirènes de mer. Ces pratiques favorisent plutôt le dynamisme de la pêche et un engagement plus appuyé à l'activité chez les individus plus âgés. Ce résultat est conforme à l'affirmation de Jorion (1987).

Les transformatrices

La fonction de transformatrice n'est pas pratiquée ni par les moins jeunes ni par les femmes trop âgées de ce groupe socioprofessionnel. Elle est beaucoup plus pratiquée par les femmes dont l'âge est compris entre 35 et 40 ans. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que ce travail décourage les plus jeunes car peu rentable et devient trop pénible pour les femmes trop âgées qui finissent par souffrir de tension artérielle et des douleurs oculaires.

Pour ce qui est du processus de fumage, la difficulté vient du caractère archaïque de l'activité. Les essais dans le sens de l'amélioration des conditions de travail des transformatrices ont échoué parce qu'elles n'ont pas été associées à cette étude, et surtout, les conditions de réalisation n'ont pas été négociées ensemble. En effet, les transformatrices se sont montrées réticentes à l'introduction d'un nouveau four amélioré car elles sont obligées d'avoir un ouvrier en plus et surtout de mobiliser de l'argent pour continuer l'activité. Ce capital est soit sous forme physique (parcelles, fours, bois, grillage et cuvette de tout genre), soit sous forme financier (salaire, taxes du service sanitaire).

Les réparateurs des moteurs hors bord

En ce qui concerne les réparateurs des moteurs hors bord, leur avenir est assuré à la Base Agip. Deux faits permettent de faire une telle prévision ; d'une part le caractère jeune de ces réparateurs et d'autre part l'esprit d'ouverture des anciens à cette jeunesse ce qui facilite le transfert du savoir pour assurer la relève. La présence des jeunes essentiellement de moins de 30 ans, est due au fait que tout

d'abord, la fonction de réparateurs des moteurs hors bord, nécessite un certain niveau intellectuel, ensuite la majorité des mécaniciens est issue de deux formateurs qui sont eux mêmes le produit d'un même atelier. De plus, chaque mécanicien a ses clients; il n'y a pas de concurrence car il y a suffisamment du travail.

Cependant, il sied de rappeler que la Base Agip est le seul débarcadère abritant des pirogues motorisées ce qui fait qu'il n'y a pas possibilité d'échange de technique et d'expérience au niveau national moins encore au niveau international puisque les mécaniciens ne sont pas constitués en association ou groupement d'agents. Mais on note toutefois chez ces jeunes la tendance de faire plus que les anciens afin de gagner plus. Ainsi ils ont lancé le dépannage en pleine mer, l'une de leur meilleure innovation.

Les mareyeurs

Les mareyeurs ne sont pas présents dans des classes d'âge inférieures à 25 – 30 ans. Cela peut s'expliquer par le fait que les plus jeunes manquent de financement mais aussi de crédibilité aux yeux des pêcheurs qui devront leur livrer le poisson.

Par ailleurs, l'on constate que la fonction de mareyeur est apprise sur le tas à Pointe- Noire. Les individus susceptibles d'être des futurs mareyeurs sont les jeunes godailleurs, les plongeurs, et les petits commerçants de poissons. Le seul grand handicap c'est l'accès au capital financier qui est élevé. L'argent devient alors le facteur limitant.

Cependant, il convient de signaler que ce groupe socioprofessionnel d'une importance stratégique dans le développement de la pêche maritime artisanale, tend à disparaître en raison de l'installation à Base Agip des commerçants acheteurs d'ailerons qui agissent au mépris des règles préétablies du mareyage. Ils pré financent les pêcheurs et s'accaparent du produit de la pêche, mettant à mal les règles de la libre concurrence et même la liberté de vente des patrons pêcheurs concernés.

Les Manoeuvres

Ce groupe socioprofessionnel est essentiellement formé de jeunes. Cela s'explique par le fait que la majorité ou presque tous ceux qui arrivent à Base Agip commencent comme manœuvres. Le nombre d'adulte au sein de cette classe représente les individus qui arrivent tard dans le secteur mais également ceux qui ne veulent pas vite se spécialiser.

C'est le groupe socioprofessionnel sur lequel repose en grande partie l'avenir de l'activité. Les futurs individus candidats à l'insertion se retrouvent en grand nombre dans ce groupe. Cependant il est abandonné et victime de l'insuffisance de réglementation dans l'ensemble de la pêche. La faiblesse des candidats à l'engagement dans la fonction des patrons pêcheurs et le fort taux d'abandon sont dus aux idées véhiculées et au vécu des jeunes à ce stade.

2. Les apports de l'activité sur les plans technique, professionnel, financier et moral

Sur le plan technique

Les pêcheurs Congolais sont peu qualifiés lorsqu'ils arrivent dans la pêche. La cohabitation avec les pêcheurs Béninois ou Togolais au sein de leur unité de pêche permet, au fur et à mesure aux Congolais, de profiter de leur expérience car les Béninois et les Togolais, pour la majorité, ont déjà pratiqué la pêche dans leur pays d'origine comme l'affirme Nguingiri (1990). Ainsi, les pêcheurs béninois ou togolais et les anciens pêcheurs congolais (Vili), apprennent aux pêcheurs congolais des nouvelles pratiques de pêche, de reconnaissance du poisson, le maniement du moteur et du gouvernail qui n'existe pas dans la pêche Vili.

Les nouveaux venus dans la pêche apprennent le métier au sein du groupe socioprofessionnel des manœuvres. Cet apprentissage est partiel et non spécialisé. Le jeune manœuvre peut être pêcheur, mareyeur ou transformateur selon son désir, ses capacités, son courage et son épargne.

S'agissant des mareyeurs, ceux-ci apprennent les subtilités de la vente sur le tas. En effet, la grande précision des mareyeurs sur l'estimation de leur revenu brut est la règle de sélection naturelle dans ce groupe socioprofessionnel. Seuls les meilleurs et les plus précis s'enracinent dans le métier à cause de la très forte compétition du marché et du caractère périssable du produit.

Chez les transformatrices, l'acquisition des techniques de salage et la recherche d'autres espèces à transformer sont dues à la rareté des espèces communément transformées mais également au désir de proposer sur le marché un produit nouveau afin de créer des nouveaux marchés. Cette tendance concerne essentiellement la méthode de salage mais également celle du fumage, particulièrement le fumage de la chaire de gros requins qui sera exportée vers l'Afrique de l'Ouest.

Enfin, chez les mécaniciens, l'initiative de réparation des moteurs hors bord en pleine mer, s'explique par le fait que dans le passé, beaucoup de moteurs de certaines pirogues se sont désintégrés en voulant tracter une autre pirogue en détresse. Aussi pour soulager les patrons des pirogues en détresse, sauver la vie des pêcheurs, leur cargaison de poisson et maximiser leur gain, ces jeunes mécaniciens ont initié ce genre d'intervention.

Sur le plan professionnel

S'agissant de la spécialisation des patrons pêcheurs, le constat que nous avons réalisé au niveau des résultats est conforme aux constats de Nguingiri (1990), de Bitoumba (1996) et Satia (1995) qui stipulent que « *les pêcheurs béninois et togolais font une pêche intensive à forte concentration de capital et sont spécialisés dans la pêche à la Sardine. Les pêcheurs Vili par contre font une pêche de subsistance et se sont spécialisés dans la pêche au poisson de fond* ». En fait, les patrons pêcheurs congolais ont une aversion pour le risque; aussi, ils ont concentré tous leurs efforts sur la pêche des poissons à haute valeur monétaire. Inconsciemment les patrons pêcheurs congolais visent l'efficacité technique en cherchant le maximum du profit pour une utilisation minimale des facteurs de productions. Les patrons pêcheurs béninois ou

togolais par contre visent la plus grande partie des consommateurs en se spécialisant sur la pêche des poissons de faible valeur marchande (sardinelle, requin) mais à écoulement rapide et en abondance dans les eaux congolaises. Cette vision des choses ne se situe peut être pas dans une stricte logique économique, mais trouve son sens dans les propos de Achard (1987) sur le model paysan qui stipulent que: « le model paysan vise à caractériser les logiques paysannes c'est-à-dire rendre compte de la rationalité des comportements et des pratiques paysannes apparemment irrationnelle à l'extérieur ».

Les transformatrices congolaises sont mixtes. Cependant, le salage est la forme dominante parmi les trois techniques de transformation : fumage, séchage et salage. Les femmes béninoises quant à elles font essentiellement le fumage.

S'agissant des techniques utilisées par les transformatrices des deux communautés, il subsiste une différence qui est due au fait que les femmes transformatrices sont en grande majorité femme de pêcheurs et sont obligées (le plus souvent) de transformer les excédents de productions ou les stocks invendus de leur mari surtout en période d'abondance. Ainsi, les Congolaises transforment les poissons de fond pêchés par leur mari et les Béninoises font essentiellement le fumage de la sardinelle pêchée également par leurs époux.

Les Mareyeurs pour leur part visent également la maximisation du profit dans leur choix du poisson à vendre. En effet comme les pêcheurs, les mareyeurs cherchent par tous les moyens la rentabilisation maximale de leur investissement pour un engagement des facteurs de production les plus faibles possibles. A cet effet, ils vendent des espèces dont le temps de putréfaction est très élevé comme c'est le cas du requin mais aussi en raison de ses multiples utilisations. En effet, de nos jours, les ailerons des requins sont vendus à des commerçants qui les exportent et vont les revendre à Hong Kong (Chine). Le prix au kilogramme à Base Agip varie entre 14 000 francs et 20 000 francs. La chaire par contre est séchée et écoulée à la frontière entre le Cabinda et le Congo où elle est très appréciée.

Les mareyeurs revendent les poissons de fond afin de maximiser leur profit, car c'est un bien de luxe destiné à une clientèle donnée. De plus c'est l'endroit le plus proche de la ville ou l'on peut trouver ce genre de poisson frais très apprécié par les Congolais.

Ce comportement des acteurs de la pêche ci-dessus cités confirment les travaux de Breton (1981) dans lesquels il souligne que: « *Les pratiques paysannes ne se fondent pas totalement sur les rationalités techniques et économiques introduites par les opérations de développement. Elles ne se fondent pas non plus de manière stricte sur les logiques d'autosubsistances ; mais elles sont régulées par des stratégies qui jouent sur les deux termes de l'alternative de telle sorte que le paysan ne soit pas prisonnier d'une logique particulière. Il peut par exemple se retirer des circuits économiques pour des circuits parallèles selon le degré du risque auquel il s'expose* ».

Sur le plan financier

Globalement les jeunes évoluant dans les activités liées à la pêche gagnent assez bien leur vie comme nous le prouve le tableau II. Ceci s'explique par le fait que l'activité de pêche et ses activités connexes génèrent suffisamment de revenus surtout en période de bonne pêche. Lorsque l'on considère le gain journalier de chaque individu, on constate qu'il est supérieur au seuil minimum nécessaire pour la nutrition défini par la FAO. Cependant, certains groupes socioprofessionnels gagnent moins que d'autres, notamment celui des manœuvres. Cette situation serait due au fait que la position de ce groupe socioprofessionnel dans la chaîne de production à Base Agip ne permet pas à ces jeunes de faire valoir leur droit car ils se trouvent en fin de chaîne avec une capacité d'investissement nulle. Ils sont exploités par les membres des autres groupes socioprofessionnels.

Par ailleurs, en raison du nombre de sorties en mer très limité, le salaire mensuel des intervenants dans les différents groupes socioprofessionnels diminue sensiblement. Plusieurs causes sont à l'origine de cette situation.

En effet, la sortie des pirogues qui est le début de la longue chaîne de l'activité de pêche ne se fait pas tous les jours. Les Béninois comme les Congolais, restent plus sur terre qu'ils naviguent à cause du caractère aléatoire de la pêche. Ce constat va dans le même sens que celui de Geistdorfer (1987) qui fait remarquer que « *L'imprévisibilité est un facteur de hasard au même titre que la variabilité et l'inappropriabilité de la ressource* ». Cuisenier (1987) pense à son tour que « *l'imprévisibilité rend la capture pour les pêcheurs comme une aventure dans la mesure ou ils ignorent à chaque fois ce qui va leur advenir en matière de prise* ».

- Le refus de naviguer chez le Béninois peut être dû à d'autres causes comme:
- un décès à Base Agip ou au village: les pirogues restent sur terre pendant toute la durée de la veillée mortuaire ;
- l'arrivée d'un chef de famille en provenance du Bénin. Les pirogues de la famille concernée restent sur terre ;
- le voyage d'un membre de la famille pour le Bénin ;
- le 5^{ème} jour après le décès d'un pêcheur à Base Agip. Les pirogues restent sur terre car on honore l'âme du défunt.

Les Congolais par contre ne vont pas en mer :

- en cas de décès d'un autre pêcheur ;
- par solidarité avec les Béninois ou les Togolais car ils sont les plus nombreux dans la profession de patron pêcheur ;
- par manque d'argent pour le bilan et de glaces.

Sur le plan moral

Du point de vue moral, l'activité de la pêche développe chez les acteurs des vertus comme la patience, la persévérance, l'espérance, et surtout la combativité. Cette activité forge le caractère.

Cependant, l'activité développe aussi certains vices comme la violence, la malhonnêteté, l'ivrognerie, et la polygamie exagérée surtout chez les pêcheurs. La quasi totalité des pêcheurs consomme l'alcool de manière abusive et possèdent plus de deux

concubines. Il faut aussi noter la croyance aveugle à la sorcellerie, aux fétiches et aux sirènes.

En fait, comme le constate Gobert (1986) et Chaboud (1982), l'activité de la pêche comme toute autre activité d'ailleurs a une influence sur le comportement de l'individu. A la Base Agip, l'espérance et la combativité priment sur le fatalisme qui caractérise la jeunesse congolaise. En effet les jeunes de la Base Agip en particulier et ceux évoluant dans la pêche en général, croient au moins au gain du pain quotidien et au gain pouvant permettre une installation dans un autre secteur d'activité. Ils assurent que leurs ancêtres, leur grand père et leur père ont réussi leur vie grâce à la mer; il n'y a pas de raison pour que eux ne puissent réussir. Toutefois, les revenus issus de cette combativité sont mal utilisés et orientés en grande partie vers les fantasmes, les désirs du ventre et du bas ventre à savoir l'alcool et la polygamie.

Cette situation s'explique par le fait que l'alcool et la polygamie sont des problèmes culturels et des faits de société chez les pêcheurs de Base Agip. Dans certains équipages de pêcheurs, consommer l'alcool avec ses collègues au retour de la pêche est obligatoire. La boisson proposée, appelée localement « le kélé wélé », est une boisson forte. Le pêcheur qui refuse de boire avec les autres, est considéré comme un traître qui inspire la méfiance qui peut lui être fatale.

Aussi, les acteurs évoluant dans la pêche, regroupés en cartel, se lancent des défis entre eux. Ces défis concernent la connaissance du cartel le plus grand consommateur d'alcool et l'individu d'un des cartels qui possède le plus grand nombre de concubines. Ces défis sont une manière d'être reconnu et de s'affirmer au sein de cette société car celui qui boit (et offre la boisson) le plus et qui possède le plus de concubines, prouve la bonne santé de sa situation financière.

A cette mauvaise utilisation de leur revenu issu de la pêche, s'ajoute la croyance aveugle aux fétiches, à la sorcellerie et aux sirènes de mer.

En effet, un certain nombre de pêcheurs ou autres acteurs de la pêche ont peur d'investir leur revenu dans la pêche en raison de la prédominance des pratiques fétichistes dans les activités de la pêche. Ils ont peur de mettre à jour et dans le même secteur d'activité que certains membres de leur famille, le niveau de leur revenu. Certains par contre pensent que l'argent issu de la mer appartient à la sirène nommée « tchi kamissi » donc c'est de l'argent sale. Avec cet argent, un individu ne peut pas investir au risque de transférer la malédiction sur le nouvel investissement.

CONCLUSION

Cette étude que nous venons de présenter concerne le rôle que peut jouer la pêche maritime artisanale dans l'insertion des jeunes congolais.

De ce travail, nous retenons que les jeunes sont globalement bien représentés dans les groupes socioprofessionnels identifiés. Toutefois, il faut souligner qu'ils sont absents dans la classe des patrons pêcheurs et sont très dynamiques dans les différents groupes socioprofessionnels où ils sont représentés. Ils sont la charpente de l'activité, surtout chez les manœuvres ainsi que chez les mécaniciens où ils représentent l'essentiel des acteurs.

En ce qui concerne les apports de l'activité sur les plans technique et professionnel, à l'exclusion des jeunes qui appartiennent au groupe des manœuvres, tous acquièrent l'expérience et des nouvelles connaissances au fur et à mesure qu'ils pratiquent le métier et qu'ils échangent avec les anciens surtout Béninois et Togolais.

Sur le plan financier, les jeunes sont mal rémunérés, excepté les jeunes des groupes socioprofessionnels des pêcheurs, des mécaniciens et des mareyeurs.

Cependant, tous acquièrent les qualités nécessaires pour s'implanter dans la pêche: la patience, l'endurance et la persévérance. Malheureusement, ces atouts sont atténués par des vices comme l'alcoolisme et la polygamie exagérée.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons dire que les jeunes congolais sont bien insérés dans les différents groupes socioprofessionnels, mais ont une perception un peu mitigée de l'activité à cause de certaines pesanteurs. Excepté certains jeunes qui ont été récemment encouragés et motivés par une frange d'adultes très positifs, nombreux sont ceux qui n'ont plus la vision d'investir dans la pêche ou de devenir un jour patron pêcheur. Mais, compte tenu de leur dynamisme et de leur disponibilité, une revalorisation du métier de pêcheur et des activités connexes est nécessaire pour leur faire changer d'avis. A cela s'ajouterait une grande campagne d'explications, d'éducation et de formation en vue d'assimiler les nouvelles techniques devant permettre une meilleure insertion dans un monde en pleine mutation.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bard J., 2000. Pêche et pisciculture en eau Continentales tropicales. Bois et forêts des tropiques. Paris : *Edition CIRAD*, n°273, 34p.
2. Breton Y, 1981. L'anthropologie sociale et les sociétés des pêcheurs : Réflexion sur la naissance d'un sous champ disciplinaire. *Anthropologie et société* ; 5 (1) : 7-21.
3. Chaboud, 1982. Les aspects sociaux et économiques de la pêche maritime artisanale au Congo. Paris : *Edition ORSTOM*, 57p.
4. Cheveau J.P., 1991. Les variations spatiales et temporelles de l'environnement socioéconomique et évolution de la pêche artisanale sur les côtes Ouest africaines. *CIRAD*, pp. 14-25.
5. Cuisenier. J., 1987. Aventure, capture: Le contrôle de l'aléatoire par la pêche en mer. *Ethnologie Française* ; XVII (2/3) : 209-218.
6. Direction générale de pêche et de l'aquaculture, 2002. Rapport sur les caractéristiques des unités de pêche maritime. Document interne, Brazzaville, 7p
7. Fontana A., 1981. Milieu marin et ressources halieutiques de la République Populaire du Congo. Paris : édition *ORSTOM*, pp.219 – 221.
8. FAO, 1994. La situation de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest en 1993. Rapport technique, n°54, 39p.
9. FAO, 1995. A la recherche des améliorations en technologie du poisson en Afrique de l'Ouest. Rapport technique, n° 66, 82p.
10. FAO, 1995. Pêcheurs migrant à Pointe-Noire (Congo) Continuité et changement perpétuel. Rapport technique, n°56, 58p.

11. F.A.O, 2003. Etude ciblée des politiques institutions et processus ayant un impact sur les moyens d'existences durables des communautés de pêche artisanale au Congo..Programme pour les moyens d'existence durable en Afrique de l'Ouest, 76p.
12. GOBERT, 1986. Socio économie de la production artisanale. Paris : ORSTOM, 66p.
13. Geistdorfer. A., 1987. Neutraliser le hasard, les aléas de la production halieutique (Atlantique nord). Ethnologie Française, 219p.
14. JORION C., 1985. L'influence des structures socio économiques sur le développement des pêches artisanales sur les côtes du Bénin, IDAF projet, 59p.
15. Kervinio A., 1997-1998. Filière de pêche maritime au Congo. Mémoire pour l'obtention du diplôme d'études spécialisées, option productions animales en région chaude, Montpellier, 60p.
16. Mehl S., 1986. Campagne sur les ressources halieutiques du Congo et du Gabon, 27p.
17. Nguingiri J. C, 1990. Pêche Vili au Congo, diagnostic d'un diagnostic de stagnation. Mémoire de diplôme d'études approfondies inter disciplinaire d'études Africaines, Université Montpellier III, 75p.
18. Nguingiri J.C., 1991. Critique d'un diagnostic de développeur. In : FAO, La stagnation de la pêche Vili au Congo, 108p.
19. Satia RP, 1993. Dix ans de développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest. Rapport technique de la FAO, n°50, 41p.
20. Satia RP, 1995. Revue sectorielle de la pêche artisanale maritime au Congo. Rapport technique de la FAO, n°70, 36p.